

Chiffres clés



3 milliards d'€

consacrés à la revalorisation sur une année dont 2 milliards d'€ pour l'augmentation sans condition de la rémunération de tous les professeurs

850 000 personnels concernés

Professeurs et personnels d'éducation et d'orientation

Une revalorisation sans condition

✓ Pour tous les professeurs
+ 1 300 € bruts par an minimum grâce au doublement du montant de la prime statutaire

↳ **+ 100 € nets par mois pour tous les professeurs**

✓ En début de carrière
2 000 € nets par mois de rémunération minimum

↳ **+ 200 € nets par mois¹ pour les professeurs en début de carrière** grâce à la revalorisation de la prime d'attractivité

Des gains de rémunération liés à des missions complémentaires pour les professeurs volontaires

✓ **+ 1 250 € bruts par an pour une mission complémentaire**

✓ **+ 3 750 € bruts par an pour trois missions complémentaires**

Au total, la possibilité de gagner entre 5 000 € et 6 800 € bruts de plus par an², soit un 13^e mois voire un 14^e mois pour certains professeurs

↳ **+ 400 € nets par mois pour les professeurs** bénéficiant de la hausse de rémunération sans condition et s'engageant dans trois missions complémentaires

↳ **+ 500 € nets par mois pour les professeurs en début de carrière** bénéficiant de la hausse de rémunération sans condition et s'engageant dans trois missions complémentaires

1. Hausse moyenne de rémunération pour les professeurs ayant jusqu'à 11 ans de carrière, soit un gain de rémunération moyen de 10 % par rapport à 2022 et de 21,4 % par rapport à 2020

2. Soit une hausse de la rémunération nette pouvant atteindre 40 % par rapport à 2020 pour les professeurs volontaires effectuant trois missions complémentaires